Louviers, le 27 janvier 2025

**N/RÉF :** RJ : TRANSPORTS BLONDEL – 13630

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

**Affaire suivie par :** Ywein MOUHOUBI, YWEIN.MOUHOUBI@fhbx.eu

CD/YM/OP

**TRANSPORTS BLONDEL**

142, rue Aux Bonnets

27670 LE BOSC-ROGER-EN-ROUMOIS

A l’attention de Monsieur Fabrice BLONDEL

**Par courriel : transports.blondel76@gmail.com**

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 21 janvier 2025 reçue en mon Etude le 23 janvier 2025 de la société **AXXES** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat.

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier au moyen du coupon-réponse joint.

Dans l’hypothèse d’une poursuite du contrat, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie actualisées justifiant la capacité de la société à honorer les prochaines échéances du contrat. J’attire votre attention sur le montant de l’avance sur consommation sollicité.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 13 février 2025** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Cécile DÜR



**RJ : TRANSPORTS BLONDEL**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Cocontractant : AXXES**

**Objet :**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT N° A000127372 - DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

Contrat à poursuivre   Contrat à résilier

Demande délai complémentaire pour prendre position  1 mois

2 mois

Date Signature et cachet de l’entreprise